

HOMÉLIE X.

IL EST VENU CHEZ SOI, ET LES SIENS NE L'ONT POINT REÇU. (JUSQU'AU VERSET, 14.)

ANALYSE.

116

1. Dieu ne force et ne contraint point notre libre arbitre.

2. Ce que signifie cette parole : Il est venu. — Que ceux qui n'ont pas voulu recevoir Jésus-Christ sont assez punis par le fait et par les suites de ce refus. — Effets du baptême.

3. Qu'il dépend de nous de conserver la pureté de notre baptême. — Peines et châtiments de ceux qui souillent la robe qu'ils ont reçue dans le baptême. — La foi et la pureté de la vie nécessaires au salut. — De quelle robe doivent se revêtir ceux qui sont appelés aux noces royales.

1. Dieu, qui est clément, libéral et magnifique dans ses dons, Dieu, mes chers frères, n'oublie et n'omet rien de ce qu'il faut pour que nous brillions par l'éclat de nos vertus, parce qu'il veut que nous nous rendions dignes de son approbation; et ce n'est point par force ou par contrainte qu'il veut que nous allions à lui; mais il invite, il attire par les bienfaits tous ceux qui veulent se laisser persuader. Voilà pourquoi, à sa venue, les uns l'ont reçu, les autres, repoussé: c'est qu'il ne veut point de serviteur qui le serve malgré soi, ou forcément; mais il veut que tous viennent à lui librement et volontairement, et qu'ils lui rendent des actions de grâces de cette sorte de servitude.

Les hommes ont besoin de l'aide des serviteurs, voilà pourquoi ils les soumettent malgré eux à la loi de l'obéissance; mais Dieu n'ayant besoin de personne (Act. XVII, 25), n'étant nullement sujet aux nécessités qui pèsent sur nous, et ne faisant rien que pour notre salut, laisse tout à notre libre arbitre et à notre volonté; c'est pourquoi il ne force et ne contraint personne, et dans tout ce qu'il fait il n'a en vue que notre utilité. En effet, servir Dieu forcément et malgré soi, ce serait la même chose que de ne le point servir du tout.

Pourquoi donc, direz-vous, punit-il ceux qui ne veulent point lui obéir? Et pourquoi a-t-il menacé de l'enfer ceux qui ne gardent pas ses commandements? c'est parce qu'étant

bon, il prend un grand soin de nous, quoique nous ne lui soyons pas obéissants, et qu'il ne s'éloigne et ne se retire pas de nous, lors même que nous nous dérobon et que nous fuyons. Or, comme nous n'avons pas voulu entrer par cette première voie des dons et des grâces, ni nous rendre à la persuasion et aux bienfaits, il en a pris une autre, et c'est celle des supplices et des tourments, qui

véritablement est très-rigoureuse, mais toutefois nécessaire. Car la première ayant été méprisée, la seconde est devenue absolument indispensable.

En effet, les législateurs établissent contre les coupables des peines nombreuses et sévères, et cependant nous ne les haïssons pas; nous ne faisons que les honorer davantage, car sans rien exiger de nous, et souvent même sans connaître ceux que protégeraient leurs lois, ils ont veillé et pourvu à notre sûreté et au bon ordre de la république, soit en comblant d'honneurs les gens de bien et les élevant aux dignités, soit en réprimant et punissant les malfaiteurs qui troublent le repos public. Que si, dis-je, nous les admirons et nous les aimons, ne devons-nous pas beaucoup plus admirer et aimer Dieu, qui a un si grand soin des hommes? car il y a une différence extrême et infinie entre leurs soins et la providence que Dieu a pour nous : certes, les richesses de sa bonté sont ineffables, et surpassent tout ce qu'on en pourrait dire.

147

Ici, mes frères, renouvelez votre attention « Il est venu chez soi » , non par nécessité Dieu, comme je l'ai dit, n'a besoin de rien ; mais il est venu pour répandre ses grâces et ses bienfaits sur les siens. Et quoiqu'il soit venu pour leur utilité, pour leur faire du bien, ceux qui étaient les siens ne l'ont point reçu, ils l'ont au contraire rejeté. Et encore ne s'en sont-ils pas contentés; mais après l'avoir jeté hors de la vigne, ils l'ont tué. (Matth. XXI, 39.) Néanmoins, il ne les a point exclus de la pénitence; mais il leur a promis que si, après une action si noire et si détestable, ils voulaient laver leurs crimes en croyant en lui, Il les rendrait égaux à ceux qui n'ont rien fait de semblable , et même à ses amis les plus dévoués.

Au reste, je ne parle point en l'air ni pour vous faire illusion : tout ce qui est arrivé à saint Paul en rend un assez éclatant témoignage. Paul avait persécuté Jésus-Christ après sa mort; il avait lapidé par les mains de plusieurs (1) Etienne son martyr; mais quand il eut fait pénitence, qu'il eut condamné ses premières erreurs et se fut rallié à celui qu'il avait persécuté, le divin Sauveur le mit aussitôt parmi ses amis, et au premier rang, en chargeant de l'annoncer et de répandre sa doctrine dans tout le monde , ce blasphémateur, ce persécuteur, cet impie (I Tim. I, 13) ainsi que dans la joie dont son âme est pénétrée en songeant à la miséricorde divine; il ne rougit pas de le déclarer lui-même; que dis-je? il ne craint pas même de rendre publics à la face de tout l'univers, dans ses épîtres, et de graver, pour ainsi dire, sur une colonne, les crimes qui avaient précédé sa conversion; persuadé qu'il était mieux d'exposer à la censure publique sa vie passée, afin que la grandeur du bienfait qu'il avait reçu de Dieu parût et éclatât manifestement, que de laisser dans l'ombré cette infinie et ineffable bonté dans la crainte de dévoiler aux yeux de tous ses propres égarements. Voilà pourquoi il parle très-souvent des persécutions qu'il a dirigées contre l'Eglise, des pièges qu'il lui a tendus et des guerres qu'il lui a faites. Tantôt il dit : « Je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu ». (I Cor.

XV, 9.) Tantôt, Jésus-Christ « est venu a dans le monde sauver les pécheurs, entre

1. Saint Paul a lapidé saint Etienne par les mains de plusieurs, en gardant leurs vêtements.

lesquels je suis le premier ». (I Tim. 1, 15.) Et encore: « Vous savez de quelle manière j'ai vécu autrefois dans le judaïsme, avec quel excès de fureur je persécutais l'Eglise de Dieu, et la ravageais ». (Gal. I, 13.)

2. C'est en effet comme pour reconnaître publiquement la patience dont Jésus-Christ avait usé à son égard , en montrant quel homme, quel ennemi lui avait dû son salut, que le saint apôtre raconte ainsi librement la guerre qu'il lui faisait au commencement avec tant de fureur, donnant aussi par là une bonne espérance à ceux qui auraient pu se désespérer: car il dit que Jésus-Christ l'a reçu à pénitence, et lui a fait miséricorde, afin qu'il fût le premier en qui le divin Sauveur fit éclater son extrême patience et les immenses richesses de sa bonté, et qu'il devînt comme un modèle et un exemple à ceux qui croiront au Seigneur pour acquérir la vie éternelle. (I Tim. I, 16.) Les hommes avaient commis des crimes trop énormes et trop grands pour en pouvoir jamais attendre le pardon, et c'était pour le faire connaître que l'évangéliste disait: « Il est venu chez soi, et les siens ne l'ont point reçu ».

D'où est-il venu celui qui remplit tout, qui est présent partout.? Quel lieu a-t-il quitté celui qui tient et renferme tout dans sa main? Véritablement il n'a quitté aucun lieu, et comment le pourrait-il? ruais il semble en quitter un en descendant chez nous. Comme étant dans le monde, il ne paraissait pas y être, parce qu'il n'y était pas encore connu; il s'est ensuite fait connaître lui-même, lorsqu'il a bien voulu se revêtir de notre chair. Et c'est cette descente et cette manifestation que l'Ecriture appelle sa venue.

Il y a de quoi s'étonner ici, mes chers frères, que le disciple ne rougisse pas de l'outrage qui a été fait à son maître (1), qu'il ne craigne pas de le consigner par écrit : mais cela même montre parfaitement son ardent amour pour la vérité. A bien considérer les choses, c'est pour les offenseurs qu'il faudrait rougir, et non pour l'offensé, qui n'a fait que croître en gloire, pour s'être montré si charitable envers ceux qui l'avaient outragé : mais eux au contraire

1. « L'outrage qui a été fait à son maître ». Saint Jean n'en rougit pas puisqu'il dit clairement gîte le maître « est venu chez soi, et que les siens ne l'ont point reçu », et que non-seulement ils ne l'ont point reçu, mais encore qu'ils l'ont rejeté, chassé de la vigne, et tué.

148

ont été regardés de tout le monde comme des ingrats et des scélérats, pour avoir chassé comme un adversaire et un ennemi, celui qui était venu leur apporter tant de biens. Et ce n'est point encore là tout le tort qu'ils se sont fait, ails ont en outre été exclus des dons et des grâces qu'ont obtenus ceux qui l'ont reçu. « Mais, » dit saint Jean, « il a donné à tous ceux qui l'ont reçu le pouvoir d'être faits enfants de Dieu (12) ».

Pourquoi, ô bienheureux évangéliste, ne nous racontez-vous pas le supplice auquel ont été livrés ceux qui ne l'ont point reçu? vous vous contentez de nous apprendre qu'ils étaient les siens, et que le maître étant venu chez soi, les siens ne l'avaient point reçu mais vous n'avez point ajouté, ni à quelle peine ils sont destinés, ni quel sera leur supplice. Cependant, si vous le leur aviez découvert, vous les auriez rendus plus timides et plus retenus, et par la menace que vous leur auriez faite, vous auriez pu amollir la dureté de leur coeur orgueilleux et superbe. Pourquoi donc êtes-vous demeuré dans le silence? Mais est-il un plus grand supplice, répondra-t-il, que de n'avoir pas voulu soi-même être fait enfant de Dieu, en ayant reçu le pouvoir; et de s'être volontairement privé d'une si éminente dignité et d'un si grand honneur? et toutefois, de n'avoir pas reçu ce don et cette grâce, ce n'est point en cela seul que consiste le supplice qu'ils subiront, ils seront aussi jetés dans un feu qui ne s'éteindra point. L'évangéliste l'a dans la suite plus ouvertement déclaré.

En attendant, il raconte les biens ineffables que recevront ceux qui l'ont reçu, et il les explique dans ce peu de paroles : « Il a donné à tous ceux qui l'ont reçu le pouvoir d'être faits enfants de Dieu » : soit serviteurs, soit libres, soit Grecs, soit Barbares, soit Scythes, soit ignorants, soit savants, soit hommes, soit femmes, soit enfants, soit vieillards, soit ceux qui sont honorés, soit ceux qui sont méprisés, soit riches, soit pauvres, soit princes, soit particuliers : tous, dit-il, tous reçoivent le même honneur. La foi et la grâce du Saint-Esprit ôtant l'inégalité des conditions humaines, les réduit toutes en un même état, n'en fait qu'une seule, marquée du même sceau royal. Est-il rien d'égal à cette bonté?

Un roi, formé de la même boue que nous, ne daigne pas enrôler dans son armée royale, s'ils ont été dans la servitude, ses pareils, ses semblables, dont beaucoup peuvent valoir mieux que lui : mais le fils unique de Dieu ne dédaigne pas d'écrire au livre de ses enfants les publicains, les magiciens, les esclaves et les plus vils de tous les hommes, avec une foule d'estropiés et d'infirmes. Tant est efficace la foi en Jésus-Christ ! tant sa grâce est grande et puissante ! et de même que le feu n'a qu'à toucher un minerai pour en faire aussitôt de l'or : ainsi, et encore mieux, le baptême change la boue en or chez ceux qu'il purifie; l'Esprit-Saint, comme un feu, tombant alors dans nos âmes et consumant l'image de boue, la refond, pour ainsi dire, et en forme une image nouvelle, céleste et brillante.

Et pourquoi l'évangéliste n'a-t-il pas dit : il les a faits enfants de Dieu, mais : « Il leur a donné le pouvoir d'être faits enfants de Dieu? » C'est pour montrer que nous avons besoin de beaucoup d'attention et de soin pour conserver pure et sans tache l'image de l'adoption, qui a été imprimée en nous dans le baptême, et pour faire connaître en même temps que personne ne peut nous ôter ce pouvoir, si nous ne nous en dépouillons pas nous-mêmes les premiers. Si ceux qui ont reçu mandat des hommes pour traiter quelque affaire, ont presque autant de pouvoir que ceux qui leur ont donné commission, à combien plus forte raison nous, qui avons reçu de Dieu cette dignité, si nous ne faisons rien qui nous en rende

indignes, serons-nous puissants et les plus puissants de tous les hommes, puisque celui qui nous y a élevés est lui-même tout ce qu'il y a de plus grand et de plus excellent. Saint Jean veut encore nous apprendre que la grâce même ne se répand pas indifféremment sur toutes sortes de personnes, mais seulement sur les hommes de bonne volonté : c'est à eux qu'est donné le pouvoir d'être faits enfants de Dieu : car s'ils ne le veulent point, ce don n'arrive pas, et l'effet est nul.

3. Partout le saint évangéliste rejette la nécessité pour y substituer le libre arbitre et la volonté c'est ce qu'il fait ici même. Car, dans ces mystérieuses opérations, une chose est de Dieu, c'est-à-dire, de donner la grâce; l'autre est de l'homme, à savoir, de donner sa foi; mais on a besoin ensuite d'une grande attention et de beaucoup de soin. Pour conserver la pureté de l'âme, il ne suffit pas seulement d'être baptisé et de croire, mais il faut, [149] si nous voulons jouir toujours de cet aimable don, il faut mener une vie qui en soit digne et Dieu a voulu que cela fût en notre pouvoir. Le baptême nous fait renaître par une génération mystique et spirituelle, et lave les péchés que nous avons commis auparavant: mais il est en notre pouvoir, et il dépend de notre attention et de nos soins, de demeurer purs dans la suite et de ne plus contracter de souillures. Voilà pourquoi saint Jean raconte la manière dont se fait la génération spirituelle; et par la comparaison qu'il en fait avec la naissance charnelle, il en démontre l'excellence en ces termes : « Qui ne sont point nés a du sang, ni de la volonté de la chair, ni de a la volonté de l'homme , mais de Dieu a même (13) ». Et il l'a ainsi racontée, afin que, connaissant la bassesse de la première qui vient du sang et de la volonté de la chair, et qu'ayant compris la dignité et la sublimité de la seconde que la grâce produit, nous concevions de celle-ci une grande et une juste idée, répondant à la majesté de celui qui l'opère, et que nous apportions ensuite beaucoup de soin à la conserver dans toute sa pureté.

Nous avons, en effet, extrêmement à craindre que, ayant souillé cette belle robe par notre paresse et par nos crimes, nous ne soyons chassés de la chambre nuptiale, comme les cinq vierges folles (Matt. XXV, 2), et aussi comme celui qui n'avait point de robe nuptiale (Matt. XXII, 11). Cet homme était du nombre des conviés, il avait été invité aux noces, mais étant appelé, ayant reçu un si grand honneur, il fit un affront, une injure à celui qui l'avait invité. Ecoutez la suite, vous apprendrez combien fut déplorable et digne de larmes la peine qu'il subit. Venu pour s'asseoir à cette magnifique et somptueuse table, non-seulement il en fut chassé et exclu du festin, mais encore, pieds et poings liés, il fut jeté dans les ténèbres extérieures, où il y a des pleurs et des grincements de dents sans fin (Matt. XXII, 13).

Ne croyons donc pas, mes chers frères, que la foi nous suffise seule pour le salut; si nous ne rendons notre vie pure et sainte, et si nous approchons du roi vêtus d'une robe indigne de notre heureuse vocation, rien n'empêchera que nous ne soyons traités comme ce misérable. Il est absurde que celui qui est Dieu et Roi tout ensemble, ne rougissant pas d'appeler

des hommes vils et méprisables, et de les faire chercher dans les carrefours pour les inviter à sa table, nous soyons encore si lâches et si insensés, qu'après un si grand honneur même, nous ne devenions pas meilleurs, et que, quoiqu'ainsi appelés, nous persévérions dans notre méchanceté, nous méprisions, nous foulions aux pieds l'ineffable bonté de celui qui a bien voulu nous inviter. Le Seigneur ne nous a point appelés et invités à la participation spirituelle et terrible des saints mystères, pour que nous nous y présentions chargés de nos anciens vices; il veut que, changeant de vie, et nous purifiant de nos iniquités, nous nous revêtions de la robe que doivent porter les convives d'un roi.

Que si nous ne voulons pas nous rendre dignes d'une si grande vocation, c'est à nous que nous devons nous en imputer toute la faute, et non pas à celui qui nous a fait l'honneur de nous inviter. Ce n'est pas lui qui nous chasse, mais c'est nous qui nous excluons nous-mêmes de cette admirable compagnie de conviés. Le roi a fait de son côté tout ce qu'il pouvait : il a fait les noces, il a préparé le festin, il a envoyé ses serviteurs appeler et inviter, il a reçu ceux qui sont venus, et les a comblés de toutes sortes d'honneurs : mais nous, nous étant présentés avec des robes sales, c'est-à-dire souillés par nos mauvaises couvres, nous avons fait un outrage à sa personne et aux conviés, et nous avons déshonoré les noces. Voilà pourquoi nous en sommes enfin justement exclus. Le roi, chassant de la sorte les téméraires et les insolents, a honoré et les noces et les conviés : il eût paru lui-même leur faire outrage, s'il avait laissé parmi eux ceux qui étaient revêtus de robes sales.

Fasse le ciel que personne ni de nous, ni des autres ne soit du nombre de ces indignes conviés, et n'éprouve leur triste sort ! En effet, ces choses ont été écrites avant qu'elles arrivent, afin que les menaces que nous en font les saintes Ecritures, nous portant et nous engageant à changer de vie, et à devenir gens de bien, nous ne tombions pas dans une si grande honte, ni dans un si terrible supplice, mais que nous ne les connaissions que par ouï dire, et que nous nous présentions revêtus d'une belle robe au lieu où nous sommes appelés. C'est ce que je vous souhaite, mes frères, par la grâce et la miséricorde de [150] Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui et avec qui la gloire, l'honneur et l'empire soient au Père et au Saint-Esprit, aujourd'hui et toujours, et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.